



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MAYOTTE

SECRETARIAT GENERAL
POUR LES AFFAIRES REGIONALES

ARRETE n° 2017-SGAR-616 – du 30/05/2017

portant nomination du commissaire du gouvernement auprès du conseil de la formation de la chambre de métiers et de l'artisanat de Mayotte.

LE PREFET DE MAYOTTE
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code de l'artisanat ;

Vu le code du travail notamment son article R6331-63-5 ;

Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales,

Arrêtent :

Article 1 : Monsieur Jean-Luc BERNARD, adjoint au pôle entreprises, emploi, économie (DIECCTE), est nommé en qualité de commissaire du gouvernement auprès du conseil de la formation de la chambre de métiers et de l'artisanat de Mayotte à compter de la publication du présent arrêté.

Article 2 : Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Mayotte, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Mamoudzou, le 30/05/2017

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général pour les affaires régionales

Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales
Pierre PAPADOPOULOS

Pierre PAPADOPOULOS